



MATEC ACTUS

LA LETTRE D'INFORMATION DE MOSELLE AGENCE TECHNIQUE

n° 1 | Octobre 2014

Édito



Créée officiellement le 20 septembre 2013 par le Conseil Général et 422 collectivités de Moselle, **MATEC** est maintenant opérationnelle.

Depuis la dernière assemblée générale du 27 mai qui a permis d'installer le nouveau conseil d'administration suite aux élections municipales, **les équipes de MATEC sont à pied d'œuvre et ont rencontré plus de 80 communes ou EPCI. De nombreuses études sont en cours et aboutissent déjà à la réalisation de certains chantiers.**

Ce démarrage est un vrai succès et l'adhésion de 35 nouvelles collectivités depuis le début de l'année démontre, si cela était nécessaire, combien MATEC était attendue par nos communes, syndicats et intercommunalités.

Vous découvrirez dans ce premier numéro de cette lettre d'information qui sera trimestrielle, les actualités de l'agence ainsi que les premières opérations en cours.

N'hésitez pas à contacter nos équipes qui sont à votre service.

Le Président de MATEC

Le nouveau conseil d'administration

Suite aux dernières élections municipales, le conseil d'administration de MATEC a été réinstallé lors de l'assemblée générale du 27 mai dernier.

Il est composé de la manière suivante :

Président : Patrick WEITEN, *Président du Conseil Général*

1^{er} Vice-Président :

Marc Seidel,
Maire de Coin-sur-Seille

2^e Vice-Président :

André Boucher,
*Vice-Président du Conseil Général
canton de Boulay*

3^e Vice-Président :

Serge Ziegler,
Vice-Président de la CC du Saulnois

4^e Vice-Président :

André Perrin,
*Vice-Président du Conseil Général
canton de Réchicourt-le-Château*

Membres :

Collège des conseillers généraux :

Clément Arnould
canton de Fameck

Claude Bitte
*Vice-Président du Conseil Général
canton de Grostenquin*

Lionel Fournier
canton de Rombas

Jean-Bernard Martin
canton de Behren

Alain Pattar
canton d'Albestroff

Alfred Poirot
*Vice-Président du Conseil Général
canton de Fénétrange*

Patrick Reichheld
canton de Phalsbourg

Emmanuel Riehl
canton de Lorquin

Jean-Pierre Spreng
canton de Sarrebourg

Jean-Claude Wannemacher
canton d'Ars-sur-Moselle

Collège des communes et EPCI :

Denis Bayart
Maire-Adjoint de Ham-sous-Varsberg

Roland Chloup
Président de la CC du Pays de Pange

Patrick Grivel
Maire de Laquenexy

François Henrion
Maire d'Augny

Bernard Jacquot
Maire de Baronville

Roland Klein
Président de la CC de Sarrebourg Moselle Sud

Christian Petit
Maire de Retonfey

Alain Pierson
Maire d'Avricourt

Jean Stamm
Maire de Solgne

Joseph Weber
Maire de Dabo

Eau Potable

La loi **Grenelle II** de juillet 2010 et son décret d'application du 27 janvier 2012 ont introduit l'obligation de disposer, avant fin 2013, d'un schéma de distribution d'eau potable décrivant de manière détaillée les ouvrages de transport et de distribution d'eau potable. **Ce décret impose également d'obtenir un rendement minimum compris entre 65 et 80% de distribution, faute de quoi le montant de la redevance de prélèvement d'eau sera**

doublé dès 2014. Pour vous accompagner dans vos démarches et éviter ce doublement de redevance, **MATEC** peut vous accompagner dans la réalisation du diagnostic de votre réseau et examiner, le cas échéant, les pistes d'amélioration à envisager pour définir avec vous un programme d'action pluriannuel. Ces études et cet accompagnement peuvent faire l'objet d'un subventionnement par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

PAROLE D'ÉLUS

Henri Boguet, Maire de Fontoy

« Nous avons consulté deux entreprises pour la réfection de voirie. Les deux entreprises ont établi des propositions techniquement et financièrement différentes (220 000 € et 270 000 €) alors que la commune n'avait budgété que 200 000 €. Nous avons fait appel aux services de MATEC qui ont complètement revu le dossier en proposant un descriptif précis des travaux à réaliser et en intégrant dans l'opération des aménagements de sécurité que nous n'avions pas envisagés. Le dossier de consultation réalisé par MATEC nous a permis de faire plus de travaux que prévu initialement, avec les solutions techniques adéquates et dans le respect de l'enveloppe financière que nous nous étions fixée. »

À VOTRE SERVICE

Domaines d'intervention de MATEC

MATEC peut vous accompagner dans tous vos projets techniques et notamment :

- les travaux de voirie et réseaux divers (routes, trottoirs, aménagements de sécurité, éclairage public, enfouissement de réseaux,...)
- les aménagements d'espaces publics (places, équipements sportifs et aires de jeux, parcs, ...)
- la construction et la réhabilitation de bâtiments publics (mairies, écoles, salles des fêtes, périscolaire, crèches, pôle médical, églises, ...)
- les travaux de mise en accessibilité des bâtiments et voirie
- les travaux d'assainissement et d'eau potable



AGENDA

Assemblée Générale de MATEC

10 décembre 2014 de 10h à 12h
Salle des fêtes • Augny

LES RÉALISATIONS

PÔLE VRD/AMÉNAGEMENT → ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pange

Réfection de l'éclairage public dans plusieurs rues de la commune, inscrite dans une démarche environnementale avec une économie de consommation estimée à 52%. Démarrage des travaux en septembre pour un montant de 100000 € HT.

MATEC a réalisé le descriptif des travaux, engagé les négociations avec l'ABF, aidé à la consultation des entreprises et mené la réunion de démarrage des travaux.



PÔLE BÂTIMENT → RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE



Lelling

MATEC a réalisé pour la commune de Lelling une étude de faisabilité en vue de restructurer l'école, la rendre accessible, créer des sanitaires pour les personnes handicapées et rénover les logements.

Le montant des travaux est estimé à 245000 € HT.

La consultation des maîtres d'œuvre est actuellement en cours.

PÔLE EAU / ASSAINISSEMENT → EXPLOITATION DU SERVICE D'EAU POTABLE

Syndicat Intercommunal des Eaux du Acker

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Acker (980 habitants répartis sur les communes de Basse-Rentgen, Évrange et Hagen) devait se positionner sur les modalités de gestion du service de l'eau, son contrat d'affermage arrivant à échéance en juin 2015.

MATEC a réalisé l'étude comparative sur les différents modes de gestion du service (concession, affermage, régie).

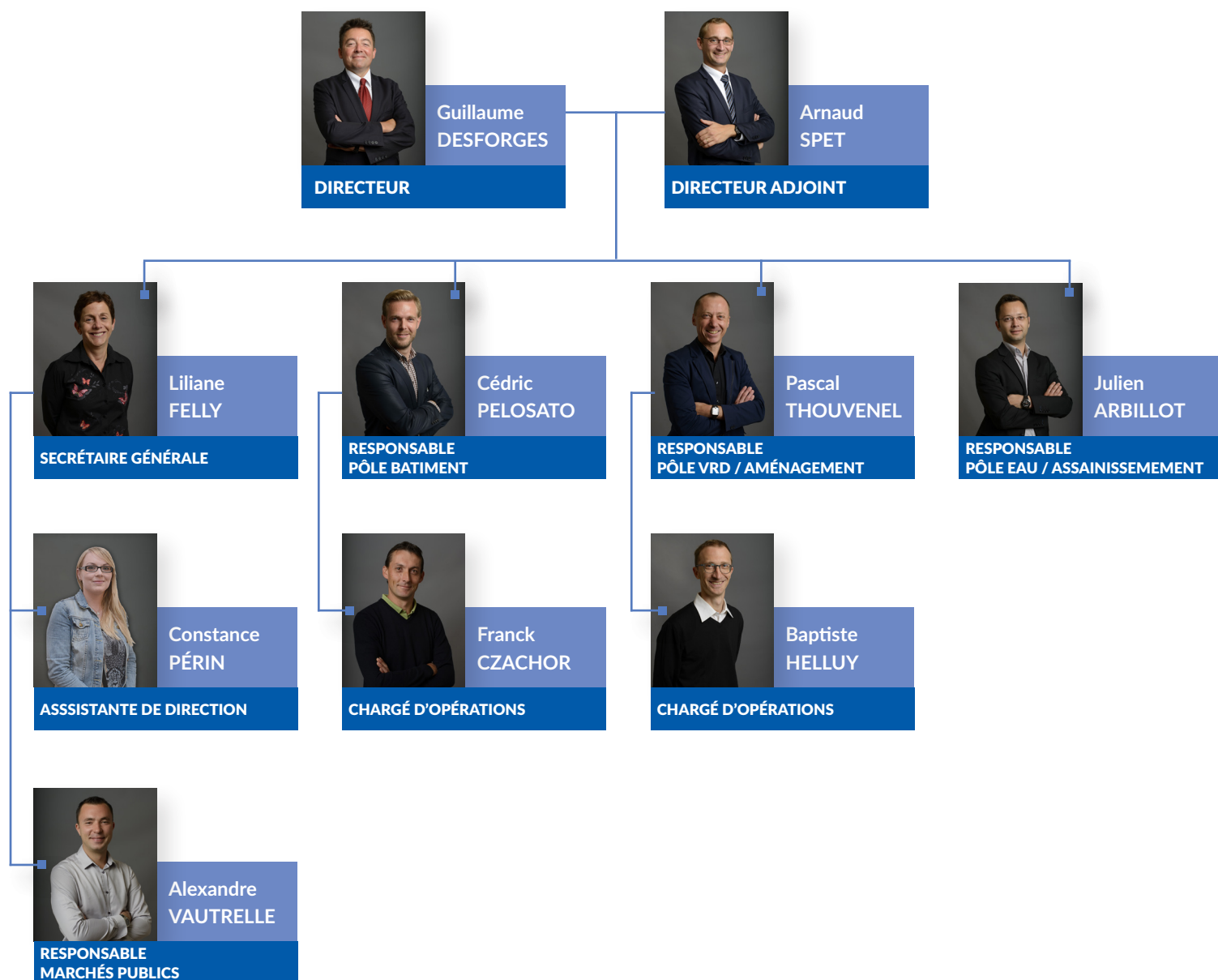
Le syndicat a retenu le principe de l'affermage et a confié à MATEC une mission d'AMO pour l'élaboration du cahier des charges et le suivi de la procédure de consultation.



Des agents expérimentés dans l'ingénierie publique

sont à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes de projets, petits ou grands.

Disponibles, ils vous conseilleront dans l'**objectif de vous apporter une réponse adaptée à vos besoins, à votre collectivité, à vos moyens financiers.**



Moselle Agence Technique

18, boulevard Paixhans • 57000 METZ
T 03 55 94 18 11
contact@matec57.fr • www.matec57.fr

Directeur: Guillaume Desforges
Directeur adjoint: Arnaud Spet



La lettre d'information
de Moselle Agence Technique
Octobre 2014 • Éditée par MATEC

Directeur de la publication: Le Président de MATEC
Crédits photographiques: Guillaume RAMON - DR
Conception Impression: Imprimerie Départementale
Tirage: 800 exemplaires

